

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 31 JANVIER 2006

### MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU BOURG DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Lors du Conseil Municipal du 31 janvier dernier, l'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, la mise en place d'un Programme d'Aménagement du Bourg afin de réaliser de manière coordonnée les travaux structurant la mise en valeur du bourg avec l'obtention de concours financiers soit du Département, soit de l'Etat sur certaines opérations. Ce dossier a été confié à la SEMABL. Les opérations devraient concerner notamment les travaux de la ZAC et hors ZAC relatifs à l'aménagement des espaces publics, des abords des routes départementales en traverse du bourg.

### MISE EN PLACE D'ASTREINTES AU SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil a décidé de mettre en place un service d'astreinte durant la semaine en dehors des heures ouvrables, le week-end et les jours fériés pour des interventions à caractère d'urgence et imprévu.

**En cas d'urgence majeure, vous pouvez contacter un agent communal au 06 71 61 85 50.**

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU « ENFANT JESUS »

L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général de la Corrèze pour la restauration de la toile et du cadre de cette œuvre auprès d'un atelier de restauration agréé par la DRAC.

### LOTISSEMENT « DOMAINE DU BOSQUET »

L'Assemblée a prévu, à l'unanimité, le transfert des équipements communs, voirie, réseaux, espaces verts dans le domaine public communal une fois les travaux du lotissement terminés.

### DEPLACEMENT D'UN CHEMIN À AUDEGUIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à lancer la procédure d'enquête publique et a confié à la Direction Départementale de l'Équipement l'élaboration du dossier de mise à l'enquête publique.

### CESSION BANDE DE TERRAIN A LA COMMUNE – LA ROCHE BASSE

Le Conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, à l'élargissement du chemin rural de la Roche Basse.